

Son fonctionnement :

- Seul-e-s les membres de la mutuelle pourront bénéficier de cette entraide scolaire ;
- Ces membres se réunissent une fois par mois en assemblée générale pour proposer, réfléchir, débattre, et décider ensemble ... Seule l'Assemblée Générale est habilitée à prendre et à valider toutes décisions.
- Lors d'une séance, le groupe d'entraide est sous la responsabilité d'un moniteur ou d'une monitrice adulte référent-e mandaté-e par l'assemblée générale.

Est membre celui ou celle qui accepte ces principes et son fonctionnement.

Cette mutuelle se veut être une structure de proximité et est donc destinée principalement aux scolaires de la Guérinière, de la Grâce de Dieu, de Caen rive droite. Bien entendu, elle n'est pas fermée aux autres scolaires ou personnes qui souhaitent y adhérer.

Pour tout contact: MutuellEntraideScolaire@gmail.com

* Le paritarisme consiste à gérer de manière tripartite—Etat, patronat, syndicats—des organismes tels que la sécurité sociale, des mutuelles, l'assurance chômage, les caisses de retraite...

Samedi 14 octobre, 18h00 :

Discussion « Des mutuelles à Caen »

Présentation de l'expérience mutuelliste ouvrière, de la MAC et de la Ruche, discussion sur la possibilité de créer de nouvelles expériences (coopérative d'outillage, coopérative d'achat, etc.)

Suivi d'une cantine à contribution libre.

A la Pétroleuse, 163 cours Caffarelli (Presqu'île de Caen)

Chaque premier samedi du mois, 15h00

Permanences du local Apache

(Infokiosk, zone de gratuité,

possibilité de rencontrer les mutuellistes, bibliothèque).

La MAC, la Ruche - Des mutuelles à Caen -

ó

« A l'indication tu te rendras, une fois par mois strictement.

Connaissance de tout prendras, pour ne prêcher comme ignorant.

Lorsque tu indiqueras, fais-le toujours franchement.

Egoïste point ne seras, de fait ni de consentement.

La réciproque tu rendras, à tes frères justement.

Quand en fonctions tu seras, exécute bien nos règlements.

Lorsqu'un traître tu apercevras, observe-le soigneusement,

A tes frères le déclareras, sans le moindre ménagement.

Au mutuellisme tu tiendras, et aux devoirs pareillement.

Le secret ne dévoileras, en songeant bien à ton serment. »

Commandements du mutuellisme lyonnais,

Rapport du Commissaire central de la police de Lyon, 1849

Au cours du 19ème siècle, le mouvement ouvrier organise secrètement et illégalement des caisses d'entraide et des mutuelles. Ces caisses permettent au quotidien aux ouvriers et aux ouvrières, notamment dans le lyonnais, de résister à la domination capitaliste et d'atténuer l'inégalité du contrat de travail. Ces sociétés mutuelles servent également à organiser le changement social, visent à bouleverser l'emprise capitaliste sur leurs vies. Au fil du temps et de l'absorption du mouvement ouvrier dans des logiques paritaires, les principes mutuellistes se sont institutionnalisés.*

Depuis quelques temps, nous avons décidé de créer des mutuelles. Nous souhaitons développer des solidarités concrètes, construire ensemble d'autres modes de relations sociales et renforcer notre autonomie. Ces mutuelles se réfèrent au mutuellisme ouvrier des origines en se basant sur l'entraide, le partage et la réciprocité, pour créer des formes de résistances qui remettent en cause l'emprise de l'économie sur

nos vies ; mais également pour subvertir ce monde.

Les principes de fonctionnement sont la libre adhésion, l'autonomie, l'assembléisme. Tout s'interroge, se discute et se décide collectivement et le consensus est visé. On a choisi, pour l'instant, de fonctionner par cooptation, de partir d'un petit groupe de gens qui peuvent transmettre l'invitation à participer à d'autres. L'idée est de tester l'expérience petit à petit avant de l'élargir.

L'idée n'est pas pour autant de rester dans l'entre soi mais de privilégier des activités communes et une confiance réciproque, de faire à partir de nos possibilités du moment et surtout d'expérimenter dans ce cadre la viabilité de la démarche. Cette question devra se reposer car elle vient interroger les objectifs de ce type d'expérience : est-ce qu'on vise seulement à se soutenir dans un entre soi ou est-ce qu'on cherche aussi à visibiliser et rendre appropriables des pensées et des pratiques ?

Aujourd'hui, les activités se traduisent dans deux mutuelles différentes : une mutuelle d'entraide, de défense collective et d'échanges d'une part, et une mutuelle d'entraide scolaire de l'autre. Chacune de ces mutuelles est autonome dans son fonctionnement, mais il y a une réunion commune par trimestre. Pour le moment, ces réunions se tiennent au local Apache, 35 boulevard Poincaré à Caen—Arrêt de tram Poincaré.

D'autres mutuelles, caisses ou coopératives sont également en discussion : coopérative d'outillage, mutuelles de transports gratuits, d'échanges de savoirs...

La Mutuelle Autonome Caennaise (MAC),

Une mutuelle d'entraide, de défense collective et d'échanges.

Elle vise à récolter des sous et à les redistribuer sous forme de don ou de prêt pour donner un coup de main en cas de problème financier (problème d'allocation, de santé...). Cette mutuelle n'a pas de but lucratif, mais un but d'enrichissement mutuel, par le partage de pratiques communes et d'entraide.

Comme l'entraide ne se limite pas à un aspect financier, si les personnes demandeuses en expriment l'envie, il est possible d'évoquer les situations personnelles. Il ne s'agit pas de demander le pourquoi de la de-

mande de coup de main, ni de porter un regard moral sur la vie des personnes mais de réfléchir ensemble à des pistes d'aides financières, allocations, logement etc. et/ou de réfléchir à des actions collectives.

La mutuelle n'a pas pour vocation à servir uniquement de pansement aux dégâts générés par le capitalisme mais bel et bien à subvertir, par la solidarité immédiate, le vieux monde. Les miettes que nous pourrions puiser dans les caisses de l'état ne sont pas pour nous la panacée mais juste une manière de récolter du fric généré par l'exploitation.

Nous souhaitons aussi partager des connaissances, de la documentation, des bons plans et éviter la spécialisation des savoirs. En effet, cette mutuelle fidèle en ce sens au mutuellisme n'a pas vocation à nous transformer en prestataires de services.

Il y a une assemblée générale par mois, elle décide des montants et modalités des sommes filées. L'adhésion se fait sur le principe de la participation libre : on donne ce qu'on peut en thune, temps, don de matos, d'échange de connaissances... Pour la trésorerie, deux personnes sont mandatées pour six mois et une passation est prévue avec les personnes prenant le relais.

La ruche,

Une mutuelle d'entraide scolaire.

La mutuelle scolaire est une structure qui apporte à toute personne le souhaitant (enfant et adulte) un soutien scolaire en français, en mathématiques, en langues, etc. sous la forme d'une aide individualisée.

Elle est organisée sur la base de l'enseignement mutuel et des principes mutuellistes ; et principalement celui-ci « *Ne faites pas autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit, faites constamment aux autres ce que vous voudriez recevoir* ». La relation mutuelle implique donc une relation d'échange réciproque. En d'autres termes, si je reçois une heure d'aide en mathématiques, je m'engage à mon tour à redonner cette heure.

Elle est donc gratuite mais implique la réciprocité :

Les savoirs et savoir-faire scolaires échangés se transmettent sur des valeurs et des relations humaines de réciprocité, de coopération, de respect et de confiance, où chacun est à son tour enseignant-e et enseigné-e, moniteur ou monitrice et élève.